

Session Spéciale de la Assemblée Générale sur le suivi du Programme
d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le
Développement (CIPD) au-delà de 2014, 22 Septembre 2014, New York

Déclaration de Sao Tomé et Príncipe

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs

Nous saisissons cette occasion pour saluer le rapport du Secrétaire général, intitulée «Plan Directeur pour le suivi du Programme d'Action de la Conférence internationale sur la Population et le développement au-delà de 2014» ainsi que le rapport du débat interactif de la 47^{ème} session de la Commission sur la Population et le développement.

Nous sommes heureux d'avoir contribué à l'enquête mondiale pour la revue de CIPD au-delà de 2014 et notons que nous avons fait des progrès considérables dans la mise en œuvre du Programme d'Action de la Conférence internationale sur la Population et le développement, notamment :

- La mise en place des services intégrés en matière de santé sexuelle et procréatrice;
- La mise en disponibilité d'information et enseignement pour les adolescents en matière de sexualité ;
- Augmentation des données démographiques et économique au fin de la planification ;
- Création d'un cadre juridique favorable aux questions de genre

- Amélioration des cadres institutionnels et politique pour faciliter la participation des jeunes dans le processus de planification.

Nous sommes toutefois conscients des défis que reste encore à faire face, pour améliorer la qualité de vie de notre population, assurer l'égalité et l'équité et protéger l'environnement pour les générations futures.

Nous partageons les conclusions de l'examen, qui montrent que, malgré les gains importants dans la réduction de la pauvreté et la croissance économique depuis la Conférence internationale sur la Population et le développement, beaucoup reste encore à faire en matière de satisfaction des besoins de base, d'accès à un travail digne, d'accès à la protection sociale, aux services de santé et éducation dont il existe encore d'importants obstacles pour nombreuses personnes de jouir de leurs droits humains.

Nous sommes heureux de constater que les droits humains et l'égalité, ont été à la base de l'approche analytique du rapport. Nous partageons la conclusion du rapport qu'investir dans les droits individuels, de capacités et de la dignité dans les divers secteurs de la CIPD est le fondement du développement durable.

L'accent sur l'accroissement des inégalités de richesse et des revenus ; faible réponse à l'inégalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; la nécessité de l'apprentissage et de renforcement des capacités humaines en particulier pour les jeunes ; remédier les inégalités dans l'accès aux services de santé sexuelle et procréatrice, notamment en renforçant les systèmes de santé, ont des implications importantes pour la politique de développement.

L'impact des dynamiques de population aux niveaux micro et macro, nécessite également l'intégration de question des populations dans la planification du développement.

Nous sommes d'accord que les défis de développement, auxquels nous sommes confrontés exigent la participation systématique de toutes les parties prenantes, en particulier des jeunes qui représente 38% de notre population, dans l'élaboration de réponses qui ces défis exigent, ainsi que le partenariat et leadership régional et mondial.

À cet égard, nous sommes heureux de réitérer notre soutien exprimé dans le cadre de l'examen régional de la mise en œuvre de la CIPD au-delà de 2014 où nous avons rejoint l'adoption du plan régional d'action pour la poursuite de l'application du Programme d'Action de la CIPD.

Nous nous engageons pleinement à poursuivre des efforts pour l'application du Programme d'Action de la Conférence internationale sur la Population et le développement en prenant en compte les résultats de notre examen régional ainsi que les conclusions et recommandations de la revue de la CIPD au-delà de 2014.

Nous appelons à l'inclusion des conclusions et recommandations du rapport du Secrétaire général et les résultats de l'examen régional dans l'Agenda de développement Post 2015.

Mon pays est fier de s'associer à la communauté internationale en réaffirmant son soutien au Programme d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement aussi bien en ce qui concerne l'approche intégrée des actions présentées dans le rapport du Secrétaire Général.

Nous vous remercions de votre attention.